

# LE GIGANTISME DE LA RÉGION GRAND EST RISQUE D'ÉLOIGNER LES ACTEURS SOCIAUX DES CENTRES DE DÉCISIONS

**Bertrand BOUSSAGOL**

**Directeur en charge des relations institutionnelles avec les confédérations syndicales et directeur régional Champagne Ardenne Meuse d'AG2R-La Mondiale  
Administrateur de Réalités du dialogue social**



**Depuis fin 2018, vous expérimentez un nouveau lieu d'échanges et de réflexion avec les acteurs du dialogue social du Grand Est. Expliquez-nous votre démarche.**

Engagé depuis plusieurs années dans l'association Réalités du dialogue social qui réunit des entreprises, des structures publiques, les organisations syndicales d'employeurs et de salariés, des fédérations professionnelles autour de l'importance de diffuser une culture du dialogue social, j'ai proposé aux acteurs sociaux locaux d'animer ce même type de lieu, de partage de pratiques, dans notre région. Cette démarche à l'échelle du Grand Est me semble intéressante compte tenu d'une part, de son « immensité » qui provoque une dilution de l'ensemble des acteurs du dialogue social et, d'autre part des cultures et des territoires de vie disparates façonnés par son histoire. Ce qui crée autant d'expériences de dialogue social que nous souhaitons promouvoir. Nous sommes parvenus en trois réunions à réunir l'ensemble des partenaires sociaux mais aussi des associations de DRH et de l'économie

sociale et solidaire ; ce qui témoigne d'une curiosité et d'une volonté de mieux se connaître et de faire naître de nouvelles idées. Les participants partagent l'intérêt de se rencontrer pour, si je reprends leurs termes, « développer une culture commune du dialogue social » et voient aussi l'opportunité de mettre en lumière le rôle des partenaires sociaux.

**Des instances de dialogue social territorial existent déjà. Comment vous positionnez-vous dans ce cadre ?**

Nous ne venons pas ajouter une couche à ce mille-feuille territorial car nous ne sommes en aucun cas une instance de dialogue social ; la spécificité de notre association est de réunir les acteurs en dehors de tout champ de négociation et c'est ce que ces derniers apprécient : pouvoir réfléchir à différents sujets, voire les défricher, confronter les idées et débattre avec différents intervenants. Certains participants détiennent des mandats dans des instances de dialogue social territorial (CPRI, CPRIA, Observatoire départemental d'analyse, d'appui au dialogue social et à la négociation collective) et vont nous présenter leurs missions respectives. Le rapport que la DIRECCTE Grand Est vient de publier sur ce sujet nous apprend que les dispositifs paritaires viennent en appui essentiellement des TPE-PME avec des fonctions de conseil, de facilitateur, d'offre de services, qu'elles jouent un rôle d'information et non de négociation. Les dispositifs multipartites (CREFOP, CROCT) favorisent la mise en place concertée de plans d'orientation sur des politiques d'emplois, de formation, de santé et de sécurité.

**De quelle façon pensez-vous contribuer à la promotion du dialogue social dans le Grand Est ?**

Comme je vous l'ai indiqué le gigantisme de la Région induit mécaniquement un éloignement de tous les acteurs, au sein d'une même fédération syndicale, entre les délégués en entreprises et les représentations locales et avec les centres de décisions. Autre évolution récente, s'agissant des organisations syndicales de salariés, la mise en place des Comités Sociaux Économiques (CSE) qui, par un effet de centralisation, pourrait provoquer un risque de déconnexion des élus par rapport aux réalités du terrain et une perte de capteurs. C'est une des raisons pour lesquelles les membres de notre délégation Grand Est ont choisi comme thématique de réflexion pour les prochains mois l'impact du numérique sur le dialogue social et ses pratiques. Les disparités des lieux et temps de travail, l'éparpillement des salariés et de leurs représentants sont facteurs d'une numérisation du dialogue et impliquent de nouvelles façons de communiquer et de créer du lien. D'ailleurs, la notion de digital est de plus en plus intégrée dans la négociation des CSE. En local, les partenaires sociaux doivent être en capacité de faire remonter les informations. Nos travaux ont pour objectif d'observer les pratiques, d'identifier les leviers d'amélioration et nous en débattons, début septembre, lors de la Foire de Châlons, carrefour des initiatives de la Région qui réunit les grands acteurs économiques, politiques et sociaux.

**Bertrand BOUSSAGOL**